

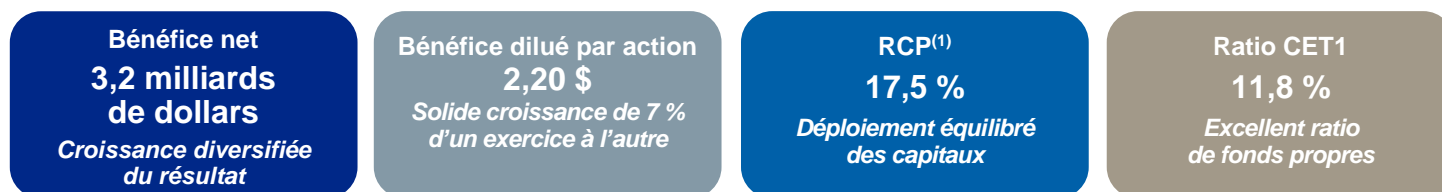


DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2019 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.



TORONTO, le 23 mai 2019 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 3 230 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2019, en hausse de 170 millions ou 6 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, avec une solide croissance du bénéfice dilué par action de 7 %. Ces résultats reflètent la forte croissance des bénéfices des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine, lesquels ont été neutralisés en partie par la baisse du bénéfice des secteurs Services aux investisseurs et de trésorerie et Assurances. Les résultats du trimestre reflètent aussi les investissements continus dans les ressources humaines, le numérique et les initiatives technologiques.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net est en hausse de 58 millions de dollars par suite de l'augmentation du bénéfice du secteur Marchés des Capitaux, contrebalancée en partie par la baisse du bénéfice des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion du patrimoine, Assurances et Services aux investisseurs et de trésorerie. Les résultats des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine se sont ressentis du nombre inférieur de jours (trois) pendant le trimestre.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 1 p.b. par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 29 p.b. en raison de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux dans quelques comptes du portefeuille de prêts commerciaux des Services bancaires canadiens. Ce facteur a été atténué par la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit dans le secteur Marchés des Capitaux, dotation qui était plus élevée au trimestre précédent en raison d'un compte du secteur des services publics. Notre position de capital demeure solide, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) de 11,8 %, en hausse de 40 p.b. par rapport au trimestre précédent en raison surtout des excellents capitaux autogénérés.

« La croissance soutenue de notre bénéfice témoigne de la force de notre modèle d'affaires diversifié et de notre stratégie de transformation de la banque pour créer plus de valeur pour les clients. Nous continuons d'effectuer des investissements stratégiques afin de stimuler la croissance à long terme pour les actionnaires en poursuivant un objectif clair : contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de RBC

T2 2019 par rapport au T2 2018	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 3 230 millions de dollars ↑ 6 % Bénéfice dilué par action de 2,20 \$ ↑ 7 % RCP⁽¹⁾ de 17,5 % ↓ 60 p.b. Ratio CET1 de 11,8 % ↑ 90 p.b.
T2 2019 par rapport au T1 2019	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 3 230 millions de dollars ↑ 2 % Bénéfice dilué par action de 2,20 \$ ↑ 2 % RCP de 17,5 % ↑ 80 p.b. Ratio CET1 de 11,8 % ↑ 40 p.b.
Cumul annuel 2019 par rapport au cumul annuel 2018	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 6 402 millions de dollars ↑ 5 % Bénéfice dilué par action de 4,34 \$ ↑ 7 % RCP¹ de 17,1 % ↓ 60 p.b.

(1) RCP : rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Cette mesure n'a pas de sens normalisé en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR figurant à la page 3 du présent communiqué.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net a atteint 1 549 millions de dollars, en hausse de 90 millions, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, la croissance des volumes s'étant établie en moyenne à 7 %, y compris la solide croissance des dépôts de 9 % et un élargissement des écarts liés aux dépôts des Services bancaires canadiens découlant surtout de la hausse des taux d'intérêt. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée à quelques comptes du portefeuille de prêts commerciaux des Services bancaires canadiens et par l'accroissement des coûts liés à la technologie et à la commercialisation.

Le bénéfice net a fléchi de 22 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, baisse qui reflète un nombre moindre de jours (trois) pendant le trimestre, l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et l'accroissement des frais de commercialisation. Ces facteurs ont été atténués par la baisse des coûts liés au personnel et par l'amélioration des écarts dans le secteur Services bancaires canadiens. Le trimestre précédent comprenait également une réduction de valeur des actifs d'impôt différé par suite d'un changement apporté au taux d'imposition des sociétés à la Barbade.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net, qui s'est chiffré à 585 millions de dollars, s'est accru de 48 millions, ou 9 %, en raison surtout de l'augmentation du revenu net d'intérêt découlant essentiellement de la forte croissance des prêts et de l'élargissement des écarts à City National Bank (CNB). Cette croissance est attribuable notamment à la hausse des revenus tirés des services tarifés s'expliquant par l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, celle-ci reflétant l'appréciation des marchés boursiers et obligataires d'Amérique du Nord et l'accroissement des ventes nettes à long terme. Ces facteurs ont été atténués par l'accroissement des coûts liés à l'expansion des activités attribuable notamment à l'augmentation des frais liés au personnel, lesquels témoignent du nombre accru de conseillers en placement et de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs. Les résultats du trimestre à l'étude rendent également compte d'une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a fléchi de 12 millions de dollars, ou 2 %, sous l'effet essentiellement d'un ajustement comptable favorable au secteur Gestion de patrimoine – Canada apporté à la période précédente et d'une baisse du revenu net d'intérêt découlant du rétrécissement des écarts et du nombre moindre de jours (trois) pendant le trimestre à l'étude. Ces facteurs ont été atténués par une augmentation des volumes de transactions.

Assurances

Le bénéfice net s'est établi à 154 millions de dollars, en baisse de 18 millions de dollars, ou 10 %, sur un an, ce qui témoigne principalement du recul de la sinistralité favorable liée aux placements et de la hausse des coûts des sinistres liés aux portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité, qui ont été neutralisés en partie par des renégociations favorables de contrats de rétrocession vie et des ajustements actuariels positifs en lien avec le portefeuille d'assurance vie universelle.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 12 millions de dollars, ou 7 %, du fait de la hausse des coûts liés aux sinistres du secteur Assurances – International, laquelle a été atténuée par des ajustements actuariels positifs en lien avec le portefeuille d'assurance vie universelle.

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le bénéfice net de 151 millions de dollars a fléchi de 61 millions, ou 29 %, par suite surtout de la baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités ainsi que de la réduction des revenus tirés de nos services d'administration d'actifs découlant du ralentissement de l'activité des clients.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 10 millions de dollars, ou 6 %, surtout à cause d'une diminution des revenus tirés des activités de financement et de gestion de liquidités, le trimestre précédent ayant été favorisé par l'incidence des occasions favorables sur le marché monétaire, ce qui a été neutralisé en partie par l'incidence des coûts liés à la réglementation annuels engagés au cours de la période précédente et la baisse des coûts liés aux technologies.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net s'est chiffré à 776 millions de dollars, une hausse de 111 millions de dollars, ou 17 %, qui témoigne surtout de la progression des revenus du secteur Marchés mondiaux dans les activités de négociation de titres à revenu fixe, de négociation de titres de participation en Amérique du Nord et d'originations de prêts, hausse qui rend surtout compte de l'amélioration des conditions de marché et de l'intensification des activités des clients. Les résultats ont aussi été favorisés par une baisse du taux d'imposition effectif, laquelle reflète pour l'essentiel les changements dans la composition du bénéfice. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la rémunération découlant de résultats supérieurs. Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement sont restés stables.

En regard du trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 123 millions de dollars, ou 19 %, en raison de l'amélioration des conditions de marché et de l'intensification des activités des clients. La hausse a découlé principalement d'originations de prêts plus importantes dans la plupart des régions, de la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit ainsi que de l'intensification des activités de négociation de titres à revenu fixe et de l'accroissement des originations de titres de participation, principalement en Amérique du Nord. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le recul des revenus tirés de la négociation de titres de participation, essentiellement aux États-Unis, par la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs et par le nombre moins élevé de transactions de change, principalement au Canada.

Services de soutien généraux

Le bénéfice net s'est élevé à 15 millions de dollars pour ce trimestre, du fait principalement des activités de gestion actif-passif qui ont été neutralisées en partie par le montant net d'ajustements fiscaux défavorables. Le bénéfice net de 24 millions de dollars au trimestre précédent découle essentiellement du montant net d'ajustements fiscaux favorables. Le bénéfice net de 15 millions de dollars à l'exercice précédent est attribuable aux activités de gestion actif-passif.

Fonds propres et qualité du crédit

Fonds propres – Au 30 avril 2019, le ratio CET1 au titre de Bâle III s'élevait à 11,8 %, en hausse de 40 p.b. par rapport au trimestre précédent, sous l'effet essentiellement des solides capitaux autogénérés. La progression de l'actif pondéré en fonction des risques a été faible, la croissance interne générée par les clients des prêts des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris CNB) et la hausse des dérivés ayant été contrebalancées par une réduction de l'actif pondéré en fonction des risques lié au risque de marché.

Pour le trimestre, nous avons versé à nos actionnaires une tranche de plus de 1,4 milliard de dollars de notre bénéfice de 3,2 milliards par voie de dividendes sur les actions ordinaires et de rachats d'actions.

Qualité du crédit – La dotation à la provision pour pertes de crédit, qui totalise 426 millions de dollars, comprend une dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de 441 millions de dollars, laquelle s'est accrue de 163 millions, ou 59 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des dotations dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Le ratio total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est fixé à 29 p.b., en hausse de 9 p.b. par rapport à l'exercice précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est quant à lui chiffré à 29 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a diminué de 75 millions de dollars, ou 15 %, en raison surtout de la diminution des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux, contrebalancée en partie par la hausse des dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est amélioré de 5 p.b. comparativement au trimestre précédent.

Autres faits saillants

Banque relationnelle à l'ère numérique – Le nombre d'utilisateurs de services mobiles actifs sur 90 jours s'est accru de 17 % par rapport à il y a un an pour atteindre 4,1 millions, le nombre de sessions mobiles s'étant ainsi accru de 25 %. L'adoption du numérique a progressé pour atteindre 52 %, notre transformation vers le numérique suivant son cours.

Au cours du trimestre, la Banque Royale du Canada a lancé [Budgets NOMI](#), une nouvelle solution offerte par l'intermédiaire de l'appli mobile RBC. Budgets NOMI mise sur l'intelligence artificielle pour analyser de façon proactive les habitudes de dépenses des clients, recommander un budget approprié et envoyer des rappels pertinents pour les aider à garder le cap, le tout de façon conviviale et pratique.

Raison d'être et durabilité – La Banque Royale du Canada a lancé une [émission d'obligations vertes](#) à cinq ans d'un montant de 500 millions d'euros. C'est la première fois que RBC, important preneur ferme d'obligations vertes doté de capacités d'exécution de premier plan dans de nombreuses devises et régions géographiques, émet une obligation verte. Les fonds recueillis serviront à financer un portefeuille d'actifs existants et de nouveaux actifs, principalement dans les domaines de l'énergie renouvelable et de l'écoconstruction.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; nous l'utilisons à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2019.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques ainsi que les déclarations de notre président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, de non-conformité à la réglementation et de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2018 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2019, y compris l'incertitude mondiale, le prix des maisons au Canada et l'endettement des ménages, les technologies de l'information et le cyber-risque, les changements de réglementation, l'innovation et les bouleversements numériques, les risques liés aux données et aux tierces parties, les changements climatiques, le contexte commercial et la conjoncture économique dans les secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que les risques environnementaux et sociaux.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux rubriques Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2018, mises à jour à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2019. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2018 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2019.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2019 en accédant à l'adresse rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 23 mai 2019 à 8 h (HNE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 5230861#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HNE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 23 mai 2019 à 17 h (HNE), et ce, jusqu'au 20 août 2019, en accédant à l'adresse rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 3961958#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, Gestion des risques du Groupe et Finance, gillian.mcardle@rbccm.com, 416-842-4231
Denis Dubé, Relations avec les médias, 514-874-6556

Renseignements aux investisseurs

Nadine Ahn, première vice-présidente, Financement de gros et Relations avec les investisseurs, nadine.ahn@rbccm.com, 416-974-3355
Asim Imran, directeur principal, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804
Jennifer Nugent, directrice principale, Relations avec les investisseurs, jennifer.nugent@rbc.com, 416-955-7805

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 84 000 employés qui concrétisent notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation qui nous permet d'offrir des expériences exceptionnelles à plus de 16 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 34 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com/collectivites-durabilite.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC et NOMI, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats, y compris celles qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada, sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.